

Questions au Feuilleton

2. A-t-on, à la même occasion, incendié ou détruit autrement une propriété du gouvernement et, a) dans l'affirmative, pourquoi a-t-on eu recours à un tel procédé, b) dans la négative, comment le bâtiment a-t-il été démolé lorsqu'ont pris fin les travaux de construction de la route?

3. Quelle était la valeur foncière initiale de cette propriété sise sur l'emplacement du chantier?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la Défense nationale et des Travaux publics n'informent comme suit: 1. et 2. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a conservé tout ce qui était la propriété du MAIN, à l'exception des cadres d'acier pour le pont et de divers éléments de construction que l'on a remis au ministère des Travaux publics du gouvernement du Yukon pour l'entretien de la route Dempster. Le matériel employé par le MDN pour ces travaux a été retourné à son inventaire ou au ministère des Travaux publics aux fins d'usage ultérieur ou de liquidation, sauf pour ce qui est des déchets de bois et de la charpente incomplète d'un immeuble préfabriqué qu'on a brûlés parce qu'il n'était pas rentable de les récupérer sur le chantier. La propriété du MTP a été affectée à la Corporation de disposition des biens de la Couronne aux fins d'aliénation.

3. La valeur foncière initiale de cette propriété est inconnue étant donné que le matériel situé sur l'emplacement avait été obtenu du ministère de la Défense nationale lors de la cession de la route de l'Alaska en 1964.

LES DÉPENSES DANS LES PROVINCES DE L'OUEST DEPUIS 1968

Question n° 2945—M. Epp:

1. Quel a été le montant des dépenses engagées par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a) au Canada, b) en Colombie-Britannique, c) en Alberta, d) en Saskatchewan, e) au Manitoba, au cours des années (i) 1968 (ii) 1969 (iii) 1970 (iv) 1971 (v) 1972 (vi) 1973 (vii) 1974 (viii) 1975 (ix) 1976?

2. Pour chacune de ces années, quel a été le pourcentage des dépenses engagées dans l'Ouest canadien?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):

	(milliers de dollars)		1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1976-1977
	1970-1971	1971-1972					
1. Dépenses engagées en vertu du budget de fonctionnement							
Canada	94,440	110,446	132,983	154,775	200,263	228,382	257,605
Colombie-Britannique/Yukon	9,164	10,827	12,814	14,717	19,722	21,277	24,718
Alberta/Territoires du Nord-Ouest	3,659	4,192	4,916	5,681	8,280	9,287	10,748
Saskatchewan	1,914	2,125	2,737	3,219	4,569	4,310	5,228
Manitoba	4,247	5,076	6,282	7,458	9,662	10,486	11,789
	18,984	22,220	26,749	31,075	42,233	45,360	52,483
2. Pourcentage des dépenses tous l'ouest canadien	20.1%	20.1%	20.1%	20.1%	21.1%	19.9%	20.4%

NOTE: Les dépenses ne sont pas disponibles pour les années précédant 1970-1971.

MEER—LES DÉPENSES DANS L'OUEST CANADIEN

Question n° 2946—M. Epp:

1. Quel a été le montant des dépenses engagées par le ministère de l'Expansion économique régionale a) au Canada, b) en Colombie-Britannique, c) en Alberta, d) en Saskatchewan, e) au Manitoba, au cours des années (i) 1968 (ii) 1969 (iii) 1970 (iv) 1971 (v) 1972 (vi) 1973 (vii) 1974 (viii) 1975 (ix) 1976?

2. Pour chacune de ces années, quel a été le pourcentage des dépenses engagées dans l'Ouest canadien?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): 1. a), b), c), d) et e): Le ministère de l'Expansion économique régionale a été créé en 1969. Les dépenses

pour chacun des exercices financiers figurent au tableau ci-après.

2. Voir le tableau.

1. Voici les dépenses totales (en milliers de dollars) faites par le ministère de l'Expansion économique régionale pour chaque exercice financier:

2. Pourcentage des dépenses dans l'Ouest canadien:

	Budgétaires	Non budgétaires	Total
a) Canada			
1969-70	179,349	40,180	219,529
1970-71	260,512	70,295	330,807
1971-72	308,634	36,213	344,847
1972-73	300,093	64,771	364,864
1973-74	361,729	62,615	424,344
1974-75	381,581	56,973	438,554
1975-76	449,017	34,464	483,481
1976-77	443,150	26,528	469,678
Colombie-Britannique			
1969-70	4,775	—	4,775
1970-71	5,797	—	5,797
1971-72	10,843	—	10,843
1972-73	4,653	—	4,653
1973-74	4,179	—	4,179
1974-75	6,157	—	6,157
1975-76	9,388	—	9,388
1976-77	8,783	—	8,783
c) Alberta			
1969-70	16,173	—	16,173
1970-71	12,426	660	13,086
1971-72	8,032	986	9,018
1972-73	16,459	599	17,058
1973-74	24,183	1,115	25,298
1974-75	14,972	1,097	16,069
1975-76	16,498	1,249	17,747
1976-77	15,810	515	16,325
d) Saskatchewan			
1969-70	14,834	—	14,834
1970-71	16,335	675	17,010
1971-72	17,684	442	18,126
1972-73	13,293	525	13,818
1973-74	16,288	423	16,711
1974-75	25,106	1,698	26,804
1975-76	37,894	2,134	40,028
1976-77	41,624	1,929	43,553

	Budgétaires	Non budgétaires	Total
e) Manitoba			
1969-70	16,131	—	16,131
1970-71	15,125	1,214	16,339
1971-72	16,932	922	17,854
1972-73	23,220	1,179	24,399
1973-74	13,862	962	14,824
1974-75	26,878	1,581	28,459
1975-76	29,941	1,237	31,178
1976-77	35,274	1,564	36,838